



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question écrite n° 120504

Texte de la question

Suite à la publication du rapport d'information n° 3536 réalisé par le député Michel Bouvard, sur le thème « Universités et formation continue : une situation critique, des réponses urgentes », M. Thierry Mariani prie M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de bien vouloir lui indiquer les suites qu'il entend donner à la recommandation n° 7 : « Insérer de manière systématique dans les contrats quadriennaux un volet relatif à la formation continue, qui présente la stratégie du ministère et celle de l'université, fixe des objectifs chiffrés, notamment en termes de parts de marché, et assortis d'indicateurs pertinents, et, enfin, évalue les moyens financiers mis en oeuvre. »

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120504

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2567